

# BUREAU

**Séance du 1 décembre 2022**

**Délibération BU\_20221201\_007**

**Restructuration du centre de secours d'ARDENTES : avenant n°1 au lot n°3 relatif aux menuiseries extérieures aluminium avec l'entreprise AFD**

**VOTE : Adopté par 4 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)**

**1 membre(s) étant absent(s)**

## LE BUREAU

Considérant que le quorum est réuni ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu la délibération du 10 septembre 2021 relative à la délégation du conseil d'administration au bureau ;

Vu le marché n°2022-03-03 relatif à la restructuration du centre de secours d'ARDENTES, lot n°3 relatif aux menuiseries extérieures aluminium, passé avec l'entreprise AFD ;

Vu le projet d'avenant n°1 ci-annexé;

Considérant la nécessité de modifier la consistance des travaux prévus au marché ;

### **DECIDE :**

**Article unique.** L'avenant n°1, ci-annexé, au marché n°2022-03-03 relatif à la restructuration du centre de secours de d'ARDENTES, lot n°3 menuiseries extérieures aluminium, passé avec l'entreprise AFD, est approuvé et Monsieur le président du conseil d'administration ou son représentant, est autorisé à le signer.

**Marc FLEURET**

